Vers la clôture du Football ...

FIVES AURAIT PU A NOUVEAU TOMBER LE LEADER LENSOIS !

Chez les amateurs, les « repêchés » accèdent en Excellence : Marquette et Hénin-Liétard triomphent dans leur poule respective

UNE HEUREUSE VICTOIRE DU RACING CLUB DE LENS

La rencontre qui a opposé, au Stade Jules Lemaire le R.C. Lens aux Diables Bleus aura été l'une des plus plaisantes que nous aurons suivies cette année eu égard aux nombreux renversements de situations qui ont émaillé les 90 minutes de jeu. Pour une fois également le public en eut pour son argent et la prestation de deux équipes qui ont joué la majeure partie du temps avec un véritable esprit de coupe méritait mieux que les 72.000 francs encaissés aux guichets par le trésorier fivois.

Toutefois une constatation s'impose : les deux attaques ont nettement pris le meilleur sur deux défenses manquant totalement de sûreté. D'un côté Creteur, Mareck, Mathieu et Lewandowski furent bien peu souvent dans le bain ; de l'autre il en fut de même lorsque que les attaques lensoises se faisaient pressantes. Remarquons également que l'on hésite des deux côtés à attaquer la balle ; on en attend le rebond, sauf lorsque l'on veut vraiment jouer avec cœur et terminons en avec ce match en remerciant les 22 acteurs du spectacle qu'ils nous ont offert et qui fut d'un intérêt soutenu d'un bout à l'autre. Si Lens n'avait pas mieux joué il y a huit jours devant Bordeaux, ce n'est pas par un but d'écart qu'il aureit été battu, mais par 3 ou 4 points.

La partie. — Quatre minutes après le coup d'envoi Dutilleul détourne hors de portée de son gardien Arnould un envoi d'Ourdouillé.

29e minute Waggi s'empare de l'ustenalle, centre par dessus Créteur et Tempowski égalise de la tête.

Ce but émoustille les Fivois qui donnent à fond mais sur un renversement de situation et à le suite d'un corner, Siklo bat Arnould d'assez loin.

Jeu de tête entre Siklo et Stenia et l'avant centre lensois trompe à nouveau le gardien fivois à la 42e minute.

Au repos Lens mène donc par 3 buts à 1.

Les Fivois reprennent le jeu avec autorité et après 5 minutes Mareck manque l'interception d'une passe de Bihel à Prouff, ce qui permet au dernier nommé de réduire l'écart. Notons en passant que Prouff fait une très belle partie.

Neuf minutes plus tard, Waggi descent et centre, Lewandowski arrête de la main, d'ou un penalty trop sévère que le même Waggi transforme, mettant les deux équipes à égalité.

Fives est maintenant en action Les attaques fusent de tous côtés et cet effort sera récompensé à la 22me minute où, à la suite d'une action confuse, Créteur, dernier possesseur du ballon, se retournera, marquant ainsi contre son camp.

Fives domine toujours ; la machine lensoise est déréglée ; on escompte même la victoire des diables bleus lorsque, sur une réaction des mineurs, Dabrowski marque de loin, mettant une fois de plus les équipes à égalité à la 40e minute. Deux minutes plus tard penalty contre Gyselynck. Mareck le transforme, donnant ainsi la victoire à son club qui acquiert, par ce fait même, et définitivement, le titre de champion professionnel.

Pour l'accession en Excellence

HENIN-LIETARD ET MARQUETTE SE QUALIFIENT

Cette poule d'accession nous aura valu quelques surprises et, en définitive, ce sont les moins qualifiés qui... se qualifient pour opérer la saison prochaine en Excellence.

En poule A, Escaudain qui menait, dut s'incliner devant Hénin-Liétard qui le bat ainsi sur le poteau, cependant que l'U.S. Marquette triomphait dans un fauteuil, n'ayant perdu aucun match.

Rappelons que Marquette et Hénin n'étaient que 3e dans leur poule de barrage respective et furent repêchés sur réclamation.

Voici le classement final :

Poule A : Stade Héninois, 7 pts ; Escaudain, 6 ; Corbie, 6 ; Marcq, 5.

Poule B : U.S. Marquette, 9 pts ; Dechy 6 ; St-Ouen, 5 ; Rouvroy, 4

STADE HENINOIS BAT ESCAUDAIN PAR 3 A 2

Hénin domnera toute la première mi-temps malgré les efforts d'Escaudain et mène à la peuse par 2 à 0.

La seconde mi-temps sera plus disputée Hénin marquera un 3e but à la 28e minute. A partir de ce moment, les réactions d'Escaudain se font plus pressantes et sur faute de la défense héninoise, Escaudein marque à la 40e minute. La balle à peine remise en jeu, Escaudein porte le marque à 2 en sa feveur. Hénin réagit vivement et malgré tous ses efforts Escaudein ne parviendra pas à égaliser

OL. MARCQ ET U.S. CORBIE FONT MATCH NUL : 1 A 1

Les spectateurs du Stade Municipal de Béthune pensèrent bien eu début de la seconde mi-temps que les Marcquois, ayant à leur tour l'avantage du vent, allaient s'assurer le maîtrise des opérations. Jusque là elle avait été favorable aux Picards qui avaient marqué presque d'entrée, par un tir quasi latérsl de l'ailier droit Huchard, qui surprit l'ex-international Boby Défossez, L'Ol. Marcq avait ensuite fait mieux que se défendre malgré le vent et manqué d'un rien l'égalisation. C'est pourquoi on croyait une seconde mi-temps en faveur de Marcq. Il n'en fut rien. Ils réussirent cependant à égaliser par un joli tir à ras de terre de l'inter droit Leclercq. Marcq tenta de récidiver mais n'y parvint pas. Arbitrage impartial et clairvoyent de M. Hellebuyck, de Béthune. L'ardeur déployée par les uns et les autres rendit la partie intéressante à suivre jusque la fin

U.S. MARQUETTE BAT OL. ST-OUEN PAR 1 A 0

La partie fut âprement disputée et très intéressante. Dès le coup d'envoi les deux défenses sont alertées, mais elles s'en tirent à merveille. Huit minutes se sont à peine écoulées que Marquette réussit le seul but de la partie sur centre de son ailier droit, bien repris par Sten. Sur descente rapide, St-Ouen manque l'égalisation, et le score reste inchangé.

A la reprise, Marquette qui bénéficie du vent joue avec quatre arrières et le jeu s'en ressent. Les attaques de ces avants sont moins bien soutenues Saint-Ouen en profite, mais ne réussit pas à passer la défense. Cependant, 5 minutes avant la fin, la poussée du St-Ouan se fait sentir plus fort encore. Sur un cafouillage, la balle va dans la direction des buts alors que le gardien de Marquette est manifestement battu. Mais un arrière arrive à temps pour la repousser avec la... main. L'arbitre accorda pénalty que St-Ouen ne saura transformer. Et la fin survient sur le score de 1 à 0 en faveur du Marquette.

ROUVROY ET DECHY FONT MATCH NUL : 1 A 1

Ce fut une partie magnifique jouée par deux équipes athlétiques de valeur sensiblement égale.

Pendant près de trois quarts d'heure, Rouvroy domina mais en vain, ses avants se heurtant à une défense impénétrable.

Finalement, cheque équipe s'octroya un but et les adversaires restèrent dos à dos.

A signaler la belle partie du gardien et de l'ailier gauche à Rouvroy, tandis qu'à Dechy l'ailier gauche et les arrières se mettaient en vedette.

MATCHES AMICAUX

LE R.C. ROUBAIX BAT LE F.C. GRENOBLE PAR 6 A 2

Quatre buts en six minutes, c'est toute l'histoire de cette rencontre disputée eu parc Jean Dubrulle devant un public malheurausement restreint. C'est dommage, car ce match fut mieux que plaisant, mais c'est surtout regrettable, car il était organisé au profit de la Maison du prisonnier.

Si Grenoble e des excuses, un match le veille, un court séjour à Paris, le voyage, cela ne nous semble pas suffisant pour expliquer le piètre exhibition des Dauphinois.

A vrai dire, la rencontre fut continuellement à l'evantage des Roubaisiens qui occulèrent les visiteurs dans leur but et il fallut toute l'autorité de Pardigon, la manque de réussite aussi des trois avants de pointe roubaisiens pour que le marque ne prenne des proportions démesurées.

Les Grenoblois evaient ouvert la marque à le suite d'une erreur de Balyu. Vingt minutes plus terd, le subtil Crispin feintant demi, arrière et gardien était allé marquer de près. Puis, sur une sortie de Pardigon, De Cecco, plus prompt evelt de le tête, mis la balle au fond des filets. Peu avant la pause, une nouvelle maladresse de Balyu develt valoir l'égalisation aux Dauphinois sur un shoot de Castellani.

Nous l'avons dit, Grenoble ne faisait que contre-attaquer mais, malgré leur net avantage, malgré leurs nombreux essais, les Roubaisiens ne parvenaient pas à battre Perdigon, quand, sur un coup franc à 40 m., Verriest marqua directement dans le coin gauche à la 28e minute. Un feu d'artifice s'ensuivit et Meunier, Miko, De Cecco complétèrent une marque devenue fort lourds.

FIVES A BATTU DOUAI PAR 5 BUTS A 3

Ce match qui se disputait en lever de rideau de la rencontre Fives-Lens a vu la supériorité fivoise se manifester largement eu cours de le seconde mi-temps.

Jusqu'eu repos qui fut atteint alors que les locaux menaient à la marque par 3 à 2, les Douaisiens s'accrochèrent, jouant avec cœur et démoliissant impitoyablement la plupart des ettaques edverses.

A la reprise, Douai parvient même à égaliser à le suite d'une lourde erreur d'un arrière fivois, puis De Cecco donnera par deux fois l'evantage à son club qui dominere jusqu'à le fin dans tous les compartiments du jeu.

A L'EXPOSITION REGIONALE DE LILLE

LE GAZO-BOIS

FACEL

Groupe 3

SPÉCIALISTE DE L'ÉQUIPEMENT DE TOUS

TRACTEURS

DISTRIBUTEUR :

J. POCH NEUILLY-s/-SEINE

31, Av. de Neuilly

Mai 56-82 Mei 57 14

Torpeur ou Maux de Tête après Manger

FOIE surmené : — somnolence après les repas

INTESTIN paresseux : migraines et névralgies

Rajeunissez de corps et d'esprit en rajeunissant vos organes de digestion

Avec l'âge ou une vie sédentaire, la bile et les sécrétions de l'estomac se raréfient. Votre intestin devient alors le long de 10 mètres), pétrit "au ralenti"; dans vos reins, 9 millions de petits canaux commencent à se *bloquer* et n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique; les déchets s'accumulent, empoisonnent le sang et causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. Chaque matin, comme vous vous lavez la figure, lavez votre foie, vos reins et votre intestin, en prenant simplement, dans votre petit déjeuner ou dans un verre d'eau chaude, une pincée de Kruschen : Aussitôt ti sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux de sources thermales, vous obligent à évacuer naturellement et à fond. Les poisons sont dissous et expulsés au fur et à mesure qu'ils se forment, si bien que les douleurs rhumatismales disparaissent d'elles-mêmes. La digestion redevient facile et courte comme à 20 ans. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez dedemain matin à prendre vos Sels Kruschen. Chez tous les pharmaciens.

Plus de Cheveux Gris

Faites vous-même ce simple remède

Dans un quart de litre, versez 3 cuillerées à soupe d'Eau de Cologne, une cuillerée à café de glycérine, le contenu d'une boîte de LEXOL et remplissez avec de l'eau. Employez cette lotion deux fois par semaine jusqu'à ce que la nuance désirée soit obtenue; en l'absence de glycérine, passez les cheveux à la brillantine entre les applications. LEXOL fonce les cheveux décolorés ou gris et les rend souples et brillants, il ne tache pas le cuir chevelu, il n'est ni gras ni poisseux et ne détient pas. En vente toutes pharmacies et parfumeries.

DES FORCES ET DU POIDS

pour les enfants affaiblis, amaigris

Les enfants devienment pâlots et maigres, quand leur sang appauvri n'arrive plus à tirer de la nourriture toute la substances fortifiante. Pour fortifier l'organisme, mettez-le au régime fer-rée ajoutant simplement à chaque repas 1 ou 2 pilules Pink, suivant l'âge. A base de fer médicinal, digestible et donneur de forces comme le fer des épinards ou lentilles, les pilules Pink enrichissent sûrement en 4 semaines le sang amémié de 400 à 600 millions de globules rouges neufs, si bien que l'organisme est stimulé tout entier. Généralement l'enfant pousse mieux ; il gagne du poids, des couleurs, de l'entrain. Commencez aujourd'hui Pilules Pink, toutes pharmacies. Lab. Clers et Biget, 71, rue de Colombes. Asnières, Seine. V. 82 P.2971.

Brillante ouverture de l'Athlétisme

Marcel HANSENNE bat le record du Nord des 3.000 mètres

Le Tourquennois réussit cet exploit au Stade Amédée Prouvost malgré les éléments contraires et après une lutte magnifique avec l'Excelsiorman WARTELLE

Le temps contrario complétement cette réunion d'ouverture eu Stade Amédée Prouvost et ce fut bien dommage. Il est évident que l'on ne pouvait s'ettendre à de brillantes performances en ce début de saison sous la pluie et le vent glacial.

Il nous fait pourtant rendre hommage à le courageuse tenue des athlètes et officiels avant de passer à l'événament de la journée. Car, malgré les circonstances défevorables le record du Nord du 3.000 mètres, vieux de près de vingt ans, fut mis à mal per Hensenne, champion de France du 800 m.

Le record détenu par Duquesne depuis 1924 ne fut emélioré que d'un modeste 1/5 mais en regard des éléments contraires — pluies, vent, piste lourde — c'est un exploit magnifique réussi par Hansenne avec la complicité de Wartelle.

En effet, le record fut bsttu psr la coopération loyale des deux athlètes. Rapidement, l'Excelsiorman et l'Utien se détachèrent, menant à tour de rôle. Après le 2e km., Wartelle ne eut — ou ne voulut — pas lâcher Hensenne eu train et ce dernier le battit par son irrésistible pointe finale.

LES RESULTATS

CADETS. — **Heutaur.** — 1er Haustraet (O.I.C.L.), 1 m. 50 ; 2. Delecroix (O.I.C.L.) ; 3. Lados. (E.R.T.)

Lengueur. — 1er Torion (O.I.C.L.) 5 m. 29 ; 2. Sevève (U.S.M.) ; 3. Lechentre (R.C.R.)

Poids. — 1er Revillion (O.I.C.L.(11 m. 47 ; 2. Thorion (O.I.C.L.) ; 3. Lechantre (R.C.R.

60 m. — 1er Fourquet (O.I.C.L.), 7" 4/10 ; 2. Seys (E.R.T.) ; 3. Darricecq (U.S.M.)

600 m. — 1er Torion (O.I.C.L.), 1'36" ; 2. Delecroix (O.I.C.L.) ; 3. Rohart (E.R.T.)

JUNIORS. — **Poids.** — 1er Ghesquière (U.S.M.), 10 m 37 ; 2. Muscha E., (E.R.T.) ; 3. Deveughel (R.C.R.)

Lengueur. — 1er Stenkiste Jean (E.R.T.) 5 m. 45 ; 2. Marcincel (O.I.C.L.) ; 3. Devesghel (R.C.R.)

Hauteur. — 1er Marcincel (O.I.C.L.) 1 m. 53 ; 2. ex equo Mucha Ed. (E.R.T.) ; Mouquet (R.C.R.)

150 m. — 1er Denayer (Indiv.) 17" 2/10 ; 2. Maillet (O.I.C.L.) ; 3. Stenkiste (E.R.T.)

500 m. — 1er Montagne (U.S.T.) 1' 11" 1/5 ; 2. Moal (U.S.H.), à 1 m. ; 3. Labbe (O.I.C.L.) à 6 m. ; 4. Vandervaere (O.I.C.L.)

1.200 m. — 1er Choquereau (U.S.M.), 3'36" ; 2. Bleuzet (O.I.C.L.) ; 3. Ross (R.C.R.) ; 4. Hanssens (U.S.T.)

SENIORS. — **Poids.** — 1er Verleyen (E.R.T.), 10 m. 45 ; 2 Gaillet (R.C.R.) ; 3. Marquis (E.C.R.)

Disque. — 1er Gonez (R.C.R.) ; 2. Verleyen (E.R.T.) ; 3. Mucha S. (E.R.T.)

Hauteur. — 1er Lavsijés (O.I.C.L.), 1 m. 65 ; 2. Commeyne (O.I.C.L.) ; 3. Marquis (R.C.R.)

Longueur. — 1er Denis (O.I.C.L.) 6 m. 34 ; 2. Lavellée (O.I.C.L.) ; 3. Trentesseaux (E.R.T.)

Javelot. — 1er Gonez (O.I.C.L.) ; 2. Muche Simon (E.R.T.) ; 3. Commeyne (O.I.C.L.)

200 m. — 1er Denis (O.I.C.L.), 23" 4/5 ; 2. Bodin (U.S.T.) ; 3. Graindorge (U.S.T.)

1.000 m. — 1er Lecst (U.S.M.), 2'39" 2/5 ; 2. Descamps L. (S.R.T.) ; 3. Nys (U.S.T.)

3.000 m. — 1er Hensenne (U.S.T.); 8'51" 2/10 (record du Nord battu); 2. Wartelle (E.R.T.), 8'51" 8/10 ; 3. Cauet (R.C.R.) à 200 m.

LE DÉJEUNER SURNOURRISSANT

BLÉDORÊVE IBLED

C'est le rêve au réveil!

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale s'est tenue le 5 mai sous la présidence de M. Henri ARDANT.

Le rapport du Conseil rappelle qu'au cours de l'exercice 1942 la Société a réalisé avec un plein succès une double opération consistant à libérer complètement son capital encien at à le porter à 750 millions de francs intégralement versés

Il indique ensuite que les dépôts bancaires ont poursuivi leur mouvement ascendant, mais à un rythme plus lent et moins régulier. Chez la Société Générale, les dépôts ont atteint 30.325 millions eu 31 décembre, soit, en un an, une progression de 4.542 millions

L'Assemblée e donné quitus de sa gestion à M. Philippe CROZIER, ainsi qu'à la succession de MM. Joseph SIMON et Edmond TAFFINEAU

Elle e ratifié la désignation comme Membre du Conseil de M. Jacques LACOUR-GAYET et renouvelé les mandats expirés de MM. de MOUY et JOURDAIN Elle a également renouvelé le mandat de M DREVON, Censeur.

Les bénéfices de l'exercice s'élèvent à 60.493.129.07 contre 56.818.275.97 en 1941 Le dividende e été fixé à 42 fr. 60 par action libérée obligatoirement le 15 octobre 1942 et à 52 fr. 50 par action libérée volontairement avant le 21 août 1942

Un acompte ayant été distribué le 1er Novembre dernier, le solde net du dividende est mis en paiement à partir du 5 mai, à raison de 22 fr. 32 pour les actions nominatives et 14 fr. 93 pour les actions au porteur.

L'UNION DES MINES

Société Anonyme
eu capital de 100 000 000 de francs
Siège social :
35, rue Saint-Dominique, Paris (7e)
Siège principal :
9, rue Louis Murat, à Paris (8e)
R. C. Seine 208 336 B
Liste des Banques numéro 97
Agences à Lyon, 76, rue de l'Hôtel de Ville et à Dax, Cours de Verdun.

AUGMENTATION DE CAPITAL
de 100 millions à 150 millions de francs

La Société procède à l'émission eu pair de 400 000 actions nouvelles de 125 francs nominal.

Ces actions seront créées joulssance 1er juillet 1943 et auront droit en conséquence à la moitié du dividende attribué pour l'année 1943 aux actions anciennes.

Prix d'émission : 125 francs par action, payables en totalité à le souscription.

Les souscriptions seront reçues du 6 mai au 12 juin 1943 inclus aux guichets de l'UNION DES MINES, 9, rue Louis Murat, à Paris (8e) ainsi qu'à ses agences de Lyon, 76, rue de l'Hôtel de Ville et de Dax, Cours de Verdun où les bulletins de souscription seront tenus à la disposition des actionnaires.

Les propriétaires d'actions antérieurement créées ont un droit de préférence à titre irréductible à la souscription des actions nouvelles à raison d'une action nouvelle pour deux sctions anciennes.

Les souscriptions à titre réductible seront admises

Toutefois, les mesures ont été prises pour sauvegarder les droits des actionnaires empêchés conformément à la loi du 14 août 1941.

Le droit de souscription à titre irréductible sera exercé :

1) soit par la remise du coupon No 22 des actions au porteur ou de l'ordre de virement à la C.C.D.V.T. correspondant ;

2) soit par la présentation des certificats nominatifs qui seront estampillés ;

3) soit par la remise de bons de cession de droits de souscription

Il sera négociable conformément à la loi et aux usages établis

Notice publiée au B.A.L.O., No 17 du 26 avril 1943. 11.902

SOCIÉTÉ DES MINES DE DOURGES

Cette Société procède depuis le 5 mai 1943, à l'émission d'un emprunt obligataire de Fr. 60.000.000.

Les obligations de cet emprunt, eu nominal de 5.000 francs, sont émisea jouissance du 30 avril 1943 à 97.75 % soit Fr 4.887.50 par titre et rapporteront un intérêt annuel de 4 % net de tous impôts à l'exception de ceux que la loi met obligatoirement à la cherge des porteurs, soit fr. 200 l'an, payebla par moitié le 30 avril et le 30 octobre de chaque année. Le premier coupon sera à l'échéance du 30 octobre 1943.

Les souscriptions sont reçues aux guichets des Etablissements suivants: **L'Union des Mines, Le Crédit Lyonnais, La Société Générale** pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France : **Le Comptoir National d'Escompte de Paris ; La Banque L. Dupont et Cie, La Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie, Le Crédit du Nord.** — (Notice publiée au B.A.L.O. du 3 mai 1943).

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

L'Assemblée générale, tenue le 5 mai sous la présidence de Monsieur CELIER, a approuvé à l'unanimité le rapport du Conseil d'Administration et les comptes de l'exercice 1942 et a décidé la répartition d'un dividende de 50 francs par action et de 10 fr. 96 par part de fondateur

M. E. SOMMIER, administrateur, a été reelu ainsi que M. Max ROBERT, membre de la Commission de contrôle.

DULSOJA

Aliment composé à base de farine de SOJA

Jerry contingents — LASTE DULFRANCE

Imprimerie du Réveil du Nord
186, rue de Paris, LILLE
Le Gérant : Emile GEST

Contre le vieillissement prématuré et ses misères (varices, hémorroïdes, diminution de la vitalité, etc.) et pour conserver vigueur et santé au delà de l'âge habituel de la vieillesse, voici un traitement facile, que devrait suivre toute personne à partir de 40 ans. Régulièrement deux ou trois fois par an et pendant un mois chaque fois, prendre à chacun des deux grands repas, 2 comprimés Viviode dissous dans la boisson habituelle. Viode naissant Viviode dépuré, désintoxique, favorise la régénération hormonale et réassouplit les vaisseaux sanguins, vivifiant ainsi tout l'organisme, même aux âges avancés. Ttes pharm. Labor. SALVOXYL, à Rochecorbon (Indre-et-Loire). Visa 1082 P 257.

ANNONCES LÉGALES

Etudes de Me A. VOITURIEZ, Notaire à Cambrai, 6, rue des Capucins et de Me F. VANDEWALLE, Avoué à Lille, 50, rue de l'Hôpital-Militaire — Département du Nord — Arrondissement de Cambrai - VILLE DE CAMBRAI - **LICITATION MALANDAIN-MASSART** au Boulevard Vauban, numeros 51, 54, 56, 89 et 91 : **CINQ MAISONS a usage d'habitation**, avec les fonds et terrain en dépendant ; b) Route du Cateau, numéros 38, 40, 42 et 44 : **QUATRE MAISONS a usage d'habitation** avec les fonds et terrain en dépendant. **A VENDRE séparement** par suite de licitation entre majeurs et mineurs. L'adjudication aura lieu le **Jeudi 24 juin 1943**, à 14 heures, pae le Ministère de Me André VOITURIEZ, Notaire à Cambrai, en son Etude sise en ladite ville, 6, rue des Capucins **DESIGNATION** : Département du Nord - Arrondissement de Cambrai - VILLE DE CAMBRAI - **Article premier.** — Boulevard Vauban, no 51 : **UNE MAISON** a usage d'habitation sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 51, composee : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave comprenant : vestibule, salon, salle a manger, veranda, cuisine, arrière-cuisine, petite cour, jardinet, garage donnant sur l'avenue Richelet et d'un premier étage comprenant trois pieces, salle de bains et water-closet ; d'un deuxieme étage comprenant deux pieces et grenier ; eaux gaz, electricite Le tout repris au cadastre sous les numeros 3719 et 3720 de la section B pour 187 metres carres. **Mise a prix : 80.000 francs.** — **Article deuxieme** - Boulevard Vauban, no 54 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 54, composée : d'un rez-de-chaussée eleve en partie sur cave comprenant : couloir, salon, salle a manger, cuisine, arriere-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et un cabinet ; et d'un second étage comprenant deux pieces mansardees et grenier ; eau, gaz, electricite Le tout repris au cadastre sous les numéros 3903 et 3904 de la section B pour 134 metres carres. **Mise a prix : 45.000 francs.** — **Article troisieme** - Boulevard Vauban, no 56 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 56, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave comprenant : couloir, salon, salle a manger, cuisine, arriere-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et un cabinet et d'un second étage comprenant deux pieces mansardees et grenier ; eau, gaz, electricité Le tout repris au cadastre sous les numeros 3901 et 3902 de la section B pour 136 metres carrés. **Mise à prix : 50.000 francs.** — **Article quatrieme** - Boulevard Vauban, no 89 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 89, composée d'un rez-de-chaussee élevé en partie sur cave comprenant : vestibule, salon, salle a manger, véranda, cuisine, arrière-cuisine, cour et jardinet d'un premier étage de trois pièces et cabinet de toilette, et d'un second étage de deux pieces et grenier ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous le numero 3788 de la section B pour 150 mètres carrés. **Mise à prix : 78.000 francs.** — **Article cinquieme** - Boulevard Vauban, no 91 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 91, composee : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave comprenant : vestibule, salon, salle a manger, veranda, cuisine, arrière-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de trois pieces et cabinet de toilette et d'un second étage de deux pieces et grenier ; eau, gaz, électricité. Le tout repris au cadastre sous le numéro 3789 de la section B pour 150 mètres carrés **Mise à prix : 80.000 francs.** — **Article sixieme** - Route du Cateau no 38 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 38, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau gaz, électricité. Le tout repris au cadastre sous les numéros 28 et 29 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article septieme** - Route du Cateau no 40 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 40, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les numéros 30 et 31 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article huitieme** - Route du Cateau, no 42 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 42, composée d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les numéros 32 et 33 de la section E pour 114 mètres carrés. **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article neuvieme** - Route du Cataau, no 44 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 44, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pièces et cuisine, cour at jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les numéros 35 et 36 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article dixieme** - Boulevard Vauban, no 54 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 54, composée : d'un rez-de-chaussée eleve en partie sur cave comprenant : couloir, salon, salle a manger, cuisine, arriere-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et un cabinet ; et d'un second étage comprenant deux pieces mansardees et grenier ; eau, gaz, electricite Le tout repris au cadastre sous les numéros 3903 et 3904 de la section B pour 134 metres carres. **Mise a prix : 45.000 francs.** — **Article onzieme** - Boulevard Vauban, no 56 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 56, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave comprenant : couloir, salon, salle a manger, cuisine, arriere-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et un cabinet et d'un second étage comprenant deux pieces mansardees et grenier ; eau, gaz, electricité Le tout repris au cadastre sous les numeros 3901 et 3902 de la section B pour 136 metres carrés. **Mise à prix : 50.000 francs.** — **Article douzieme** - Boulevard Vauban, no 89 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 89, composée d'un rez-de-chaussee élevé en partie sur cave comprenant : vestibule, salon, salle a manger, véranda, cuisine, arrière-cuisine, cour et jardinet d'un premier étage de trois pièces et cabinet de toilette, et d'un second étage de deux pieces et grenier ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous le numéro 3788 de la section B pour 150 mètres carrés. **Mise à prix : 78.000 francs.** — **Article treizieme** - Boulevard Vauban, no 91 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 91, composee : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave comprenant : vestibule, salon, salle a manger, veranda, cuisine, arrière-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de trois pieces et cabinet de toilette et d'un second étage de deux pieces et grenier ; eau, gaz, électricité. Le tout repris au cadastre sous le numéro 3789 de la section B pour 150 mètres carrés **Mise à prix : 80.000 francs.** — **Article quatorzieme** - Route du Cateau no 38 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 38, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau gaz, électricité. Le tout repris au cadastre sous les numéros 28 et 29 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article quinzieme** - Route du Cateau no 40 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 40, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les numéros 30 et 31 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article seizieme** - Route du Cateau, no 42 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 42, composée d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les numéros 32 et 33 de la section E pour 114 mètres carrés. **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article neuvieme** - Route du Cataau, no 44 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 44, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pièces et cuisine, cour at jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les numéros 35 et 36 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article dixieme** - Boulevard Vauban, no 54 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 54, composée : d'un rez-de-chaussée eleve en partie sur cave comprenant : couloir, salon, salle a manger, cuisine, arriere-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et un cabinet ; et d'un second étage comprenant deux pieces mansardees et grenier ; eau, gaz, electricite Le tout repris au cadastre sous les numéros 3903 et 3904 de la section B pour 134 metres carres. **Mise a prix : 45.000 francs.** — **Article onzieme** - Boulevard Vauban, no 56 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 56, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave comprenant : couloir, salon, salle a manger, cuisine, arriere-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et un cabinet et d'un second étage comprenant deux pieces mansardees et grenier ; eau, gaz, electricité Le tout repris au cadastre sous les numeros 3901 et 3902 de la section B pour 136 metres carrés. **Mise à prix : 50.000 francs.** — **Article douzieme** - Boulevard Vauban, no 89 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 89, composée d'un rez-de-chaussee élevé en partie sur cave comprenant : vestibule, salon, salle a manger, véranda, cuisine, arrière-cuisine, cour et jardinet d'un premier étage de trois pièces et cabinet de toilette, et d'un second étage de deux pieces et grenier ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous le numéro 3788 de la section B pour 150 mètres carrés. **Mise à prix : 78.000 francs.** — **Article treizieme** - Boulevard Vauban, no 91 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, boulevard Vauban, no 91, composee : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave comprenant : vestibule, salon, salle a manger, veranda, cuisine, arrière-cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de trois pieces et cabinet de toilette et d'un second étage de deux pieces et grenier ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous le numéro 3789 de la section B pour 150 mètres carrés **Mise à prix : 80.000 francs.** — **Article quatorzieme** - Route du Cateau no 38 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 38, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau gaz, électricité. Le tout repris au cadastre sous les numéros 28 et 29 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article quinzieme** - Route du Cateau no 40 : **UNE MAISON a usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 40, composée : d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les numéros 30 et 31 de la section E pour 114 mètres carrés **Mise à prix : 40.000 francs.** — **Article seizieme** - Route du Cateau, no 42 : **UNE MAISON à usage d'habitation**, sise à Cambrai, route du Cateau, no 42, composée d'un rez-de-chaussée élevé en partie sur cave, comprenant couloir, deux pieces et cuisine, cour et jardinet ; d'un premier étage de deux pieces et grenier au-dessus ; eau, gaz, électricité Le tout repris au cadastre sous les num